

Laissez-vous bercer au fil de l'eau !



1 Les canaux de Châteaupert

6 km | 1h45

Cette balade vous emmènera à la découverte du quartier Châteaupert où vous pourrez admirer les résurgences des eaux du Vercors, dont la fontaine des Malcontents, puis après avoir traversé la cour de la Fédération de la pêche vous arriverez aux jardins et aux zones humides protégées. Vous apprécierez la fraîcheur de cette balade bucolique et apercevrez une faune importante et une flore abondante.



2 Les canaux de l'Épervière

6 km | 1h45

Cette balade vous permettra de longer plusieurs canaux, mais aussi de relier 4 des principaux espaces naturels de la ville : cette coulée verte à travers les parcs Jouvet, des Trinitaires, Marcel Paul et de l'Épervière, conduira vos pas jusqu'au port de plaisance. Vous apprécierez la vue depuis la marina sur la montagne ardéchoise. Le retour se fera en empruntant une portion de la ViaRhôna, cet itinéraire qui longe le Rhône entre le lac Léman et la Méditerranée.

3 Les canaux de Charran

2,5 km | 30 min

Ce quartier a conservé l'ambiance de village qu'il avait autrefois. Cette promenade légèrement en dehors des sentiers battus, vous conduira le long des maisons bâties dans les années 60. Les canaux y alimentent une multitude de petits jardins privatifs et un bel ensemble de jardins partagés. Vous y ressentirez un petit air de campagne et vous emprunterez également une partie du circuit des contrebandiers durant ce parcours.



Les droits de passage sur les canaux

Les riverains sont propriétaires de leurs berges et du lit du canal pour moitié. Les berges sont donc des propriétés privées. Seuls les secteurs appartenant à la ville et aux riverains ayant conventionné avec la commune autorisent un passage piétonnier sur les berges (couleur bleu clair sur le plan).

Dans tous les autres cas, les passages sur les berges sont interdits (ou tolérés en accord express avec les propriétaires). En cas de litige, l'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable. Ces parcours sont donnés à titre indicatif et ne sont que des suggestions proposées par l'Office de Tourisme.



DE VALENCE DES CANAUX Le Plan

FR

Saison 2025-26



L'origine de l'eau

Canal du Thon, canal de la Grande Marquise, ces noms évocateurs vous invitent au voyage le long de ce réseau de plus de 17 km à ciel ouvert. Vous pourrez y observer un monde animal et végétal exceptionnel, en plein cœur de ville. Richesse à préserver et à respecter, les canaux représentent une part originale du patrimoine écologique et historique de notre cité.

Les eaux pluviales du Vercors et de la plaine de Valence, infiltrées, y finissent leur cheminement ; bloquées par des couches imperméables sous-jacentes, elles ressortent ici, donnant des zones humides et de nombreuses sources dont l'eau alimente les canaux. Aujourd'hui, une vingtaine de kilomètres de canaux s'écoulent en souterrain. **L'eau arrive à Valence à 14° et la température reste constante, ce qui en fait le 1^{er} îlot de fraîcheur de Valence.**

Les usages de l'eau au cours du temps

Des textes du Moyen-Âge témoignent de l'intérêt porté aux canaux et à leurs aménagements depuis fort longtemps. **Les bénéfices des eaux sont alors partagés entre l'évêque et les abbés de Valence qui utilisent la force motrice de l'eau pour entraîner les roues de leurs moulins.** Deux grands moulins, à blé puis à huile, sont regroupés vers la porte Saunière sur le canal des Moulins. Ils donneront également leur nom à une tour des remparts de la ville, la tour dite des Moulins construite au XIV^e siècle.

Au XIX^e siècle, différents usiniers s'installent sur d'autres canaux, notamment sur le canal de la Fabrique et utilisent l'eau pour entraîner des foulons, des forges ou encore un moulinage de soie. Le canal des Malcontents permet aussi l'installation de roues hydrauliques et le développement de petites entreprises variées (une scierie à marbre, une usine de baryte puis de munitions et de métaux). Aucun moulin ou petit bâtiment industriel n'a subsisté sur les voies d'eau. Cette utilisation industrielle et agricole du canal est complétée par d'anciens lavoirs. Leurs vestiges toujours visibles sur la branche nord témoignent d'un usage domestique important.

Dans les années 1960, la Ville prend conscience de la richesse écologique de ce patrimoine naturel et de son intérêt urbain et décide de créer des cheminements piétons et des lieux de promenade et de détente. **Aujourd'hui, les berges permettent d'observer les innombrables dérivations, écluses et vannes qui ponctuent ces ruisseaux.** Ces installations témoignent du système d'irrigation complexe mis en place pour alimenter les vergers et les cultures maraîchères qui caractérisaient ces quartiers par le passé.

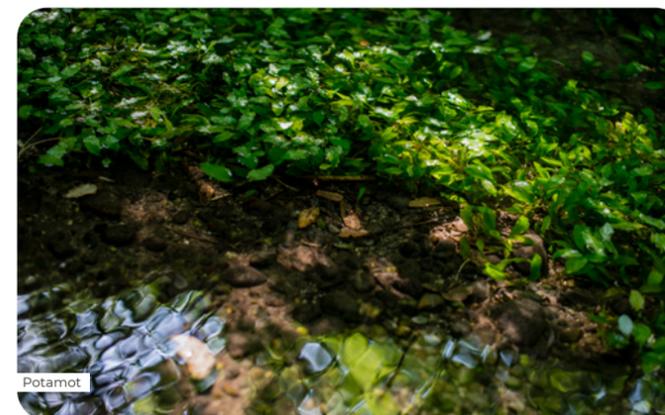
Une source de biodiversité préservée

Un espace naturel sensible

La ville de Valence abrite deux zones humides classées « Espaces naturels sensibles » : la zone Paule Devivaise et celle de Laprat. Véritables îlots de fraîcheur, elles accueillent une faune et une flore riches.

Là où les canaux échappent à l'urbanisation, leurs berges arborées (saules, aulnes, frênes) stabilisent les sols et abritent la faune. Des herbiers aquatiques s'y développent, composés de renoncules, callitriches, potamots ou céleris d'eau, indicateurs d'une eau de qualité.

Des espèces rares comme le potamot coloré et le petit-turbanier y ont été recensées. Ces herbiers sont aussi un habitat précieux pour de nombreux insectes aquatiques, c'est pourquoi un fauchage raisonné est pratiqué.



Potamot

La faune

Les canaux abritent une grande diversité d'espèces. On y trouve 5 espèces de poissons : truite fario, épinoche, chevaline, loche franche et vairon. Côté amphibiens, 7 espèces sont présentes, dont le crapaud commun, la grenouille verte, le triton palmé et la salamandre tachetée.

Le canard colvert, très commun, niche régulièrement le long des berges. D'autres oiseaux fréquentent les lieux : gallinule poule-d'eau, martin-pêcheur, bergeronnettes et faucon hobereau, qui chasse les libellules.

De nombreux papillons pondent sur les plantes riveraines : paon du jour, petit-mars, petite tortue, vulcain. **Plus de 20 espèces de libellules sont recensées, certaines pondant dans les tiges du céleri d'eau ou du potamot coloré. Ce dernier est vital pour la reproduction de l'agrion de mercure, une espèce rare et protégée.**



Calopteryx virgo mâle

Guide du voyageur responsable

On me voit. On me voit plus!

Tel les rois et reines du camouflage, où que j'aille, je ne laisserai aucune trace de mon passage. Je jeterai mes déchets à la poubelle. Je respecterai les milieux et ressources naturelles et ne cueillerai pas d'espèces sauvages, en plus ça fane!

Chuuut ! Il y a bambi qui fait dodo

Dans les espaces naturels ou urbains, je ne ferai pas de bruit pour ne pas déranger la faune et je respecterai les habitants, leur vie quotidienne et leur lieu de vie. On n'est pas des bêtes!

Passes le plan à ton voisin !

Laisse-moi te guider et quand je n'aurai plus de secret pour toi, offre-moi à ton voisin. Le papier aime qu'on le recycle, pas qu'on le gaspille!



Découvrez les canaux autrement

Visite sur le thème de la faune et la flore!

Accompagné par l'association Les canaux de Valence - Biodiversité au fil de l'eau

Découvrez la riche biodiversité des canaux grâce aux nombreuses visites commentées.

T. +33(0)4 02 52 13 58

aufildeleau.26@gmail.com

lescanauxdevalence26

En visite guidée!

Accompagné par le service Patrimoine Pays d'Art et d'Histoire

Découvrez le patrimoine du territoire grâce aux nombreuses visites commentées.

T. +33(0)4 75 79 20 86

Pays d'art et d'histoire Valence Romans Agglo

Retrouvez-nous!

www.valence-romans-tourisme.com



OFFICE DE TOURISME
VALENCE

11 boulevard Bancel, 26000 Valence
T. +33(0)4 75 44 90 40

HORAIRES DE VALENCE

02/05 - 31/08

Du lundi au samedi
9 h 30 - 12 h 30
13 h 30 - 18 h 30

Dimanche & jours fériés
10 h - 13 h

01/09 - 01/05

Du lundi au samedi
9 h 30 - 12 h 30
13 h 30 - 18 h

Fermé jours fériés

Crédits photos : ©Cyril Crespeau / Conception : Valence Romans Tourisme
Impression : Baylon Villard PEFC 10-31-2333 / Certifié PEFC

